



# TENNIS DE LA COMMUNE DE SEMBRANCHER



## OUVERTURE 1 mai 2017

Le court de tennis est à disposition de la population et de nos hôtes aux conditions suivantes :

**Nouveau et important : Les réservations du tennis se font via internet :**  
[www.sembrancher.ch](http://www.sembrancher.ch) (réservation tennis) ou <http://tennis.sembrancher.ch/> : gratuit pour toutes les personnes ayant le Pass Saint-Bernard ou sinon au tarif suivant :

### Abonnés

Domiciliés	Prix abonnement
Familles (avec enfant(s) de moins de 16 ans)	150.-
Couples mariés	150.-
Adultes (dès 18 ans)	80.-
Apprentis-étudiants	40.-
Enfants (moins de 16 ans)	20.-
Non domiciliés	
Familles (avec enfant(s) de moins de 16 ans)	250.-
Couples mariés	250.-
Adultes (dès 18 ans)	140.-
Apprentis-étudiants	70.-
Enfants (moins de 16 ans)	40.-

Les abonnements sont en vente au secrétariat communal, durant les heures d'ouverture de bureau.

Avant le début de l'heure de jeu, les joueurs sans accès ou avec le PASS peuvent retirer les clés au Buffet-restaurant de la Gare, à l'Atelier Restaurant, au restaurant-pizzeria des Dranses, au café-bar la Prairie et au Café Helvetia, ainsi qu'au guichet de la gare TMR d'Orsières contre paiement des heures et devront les restituer immédiatement à la fin de l'heure du jeu. **L'heure est facturée CHF 9.00 par personne et une caution de CHF 20.00 sera demandée et remboursée à la restitution de la clé.**

**Cours tennis : aucun cours planifié pour le moment**

**Offre PASS Saint Bernard** : Profitez d'acquérir votre PASS Saint-Bernard annuel, valable du 1er mai 2017 au 30 avril 2018 pour CHF 99.- seulement! Il vous donnera un accès illimité à plus de 15 activités dont le tennis et la patinoire à Sembrancher, les domaines skiables de Vichères-Liddes, La Fouly et Champex-Lac, les lignes de bus au départ d'Orsières et de nombreuses autres activités estivales et hivernales ainsi que des réductions sur plusieurs attractions!

Tous les détails sont à votre disposition sur [www.pass-saint-bernard.ch](http://www.pass-saint-bernard.ch).

La Commune de Sembrancher se réjouit de pouvoir compter sur votre participation sportive.

Le Président  
Bernard Giovanola

La Commission des sports  
Eric Voutaz